

13.01.2022 – 13:24 Uhr

La recherche au service des êtres humains et des animaux

Bern (ots) -

Des personnalités issues de swissuniversities, du Conseil des EPF, de l'association Médecine Universitaire Suisse unimedsuisse, du Centre de compétence suisse 3R, de Jeune Académie, du Fonds national suisse (FNS), de Swissfaculty ainsi que des Académies suisses des sciences ont tenu une conférence de presse le 13 janvier 2022 dans le but de fournir des informations sur l'importance de la recherche avec des animaux et des êtres humains. Les institutions publiques de recherche académique et les hôpitaux universitaires mettent en garde contre les conséquences d'une acceptation de l'[initiative pour l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine](#). Celle-ci constitue un frein au progrès, à l'innovation et à la formation en sciences et technologies du vivant en Suisse. L'acceptation de l'initiative entraînerait de facto une interdiction de la médecine et de la recherche, et empêcherait notamment la recherche biomédicale et l'usage de nouveaux traitements médicaux. La qualité élevée des soins de santé et la recherche responsable menée en Suisse pour le bien de la population et de l'environnement sont ainsi mises en jeu.

[Michael O. Hengartner](#), Président du Conseil des EPF :

"Il n'y a pas de nouveaux médicaments sans expérimentation animale et sans études cliniques. Y renoncer serait un énorme autogoal néfaste pour nous et nos enfants. Le domaine des EPF pratique également des expériences sur les animaux. Et des recherches intensives sont menées pour trouver des alternatives. Toutes les expériences sur les animaux ne peuvent pas être remplacées, elles restent donc nécessaires. C'est ce qu'a montré la recherche sur les vaccins contre le COVID-19."

[Yves Flückiger](#), Président de swissuniversities :

"Au-delà de l'interdiction de toute recherche avec les animaux et les êtres humains, l'initiative positionne cette recherche comme étant potentiellement constitutive d'un crime. Or, les chercheurs et chercheuses en Suisse travaillent avec les plus hautes exigences éthiques et professionnelles. La Suisse dispose en effet de l'une des législations les plus contraignantes au monde en matière d'expérimentation animale. En acceptant l'initiative, la Suisse serait au niveau international l'unique pays avec une telle interdiction. La Suisse s'en trouverait isolée et les projets de recherche seraient délocalisés vers des pays ayant une politique et une législation moins strictes que celles qui prévalent actuellement en Suisse en matière de bien-être animal et de recherche responsable."

[Bertrand Levrat](#), Président de Médecine Universitaire Suisse unimedsuisse :

"L'interdiction globale des traitements et de la recherche prévue par l'initiative créerait des situations discutables sur le plan éthique, car l'accès des patients aux nouvelles thérapies, et donc leur droit à des soins de qualité et aux bénéfices du progrès médical, serait entravé. L'interdiction d'importer des médicaments développés à l'étranger au moyen d'expérimentations animales signifierait que les hôpitaux ne pourraient plus traiter leurs patients avec de nouvelles thérapies efficaces. Il ne serait plus possible de fournir des soins de santé de haute qualité à la pointe des connaissances."

[Jenny Sandström](#), Directrice exécutive du Centre de compétence suisse 3R :

"L'application des 3R joue un rôle important pour garantir une recherche responsable. Notre mission consiste à renforcer leur mise en oeuvre pratique dans l'expérimentation animale. Pour ce faire, le 3RCC définit des normes pour une bonne pratique des 3R et travaille en étroite collaboration avec la communauté scientifique pour les mettre en pratique. En cas d'acceptation de l'initiative, le principe des 3R en tant que tel n'aurait plus de signification en Suisse."

[Elisa Araldi](#), Jeune Académie :

"Les jeunes chercheurs comme moi n'auraient aucun avenir en Suisse sans l'expérimentation animale et humaine. Un exemple : à l'EPFZ, nous avons découvert que certains médicaments contre le diabète ne fonctionnent pas chez les personnes présentant une certaine mutation génétique. Les découvertes qui résultent de l'utilisation combinée de données humaines et d'expériences sur les animaux servent au développement de nouvelles méthodes de traitement personnalisées."

[Matthias Egger](#), Président du Conseil de la recherche du FNS:

"En interdisant totalement l'expérimentation animale et la recherche sur l'être humain, la Suisse serait mise en retrait de la recherche internationale. L'initiative empêcherait les progrès dans le traitement des patientes et des patients. Par ses exigences élevées en matière de qualité des projets de recherche, le FNS agit dans le sens des principes 3R pour un traitement humain des animaux. C'est dans cet esprit que le FNS a lancé un appel à projets en mai 2021, sur mandat du Conseil fédéral, pour le Programme national de recherche "Advancing 3R - Animaux, recherche et société". Il doit tenir compte des points de tension autour du bien-être animal et améliorer encore la recherche en biomédecine."

[Hubert Steinke](#), Swissfaculty :

"Ceux qui décident d'accepter cette initiative décident d'abandonner une grande partie de notre recherche actuelle et de se contenter à l'avenir de traitements de deuxième ou de troisième classe. Ceux qui pensent que nous devons continuer à développer et à utiliser des médicaments, des vaccins et des thérapies prometteurs, comme nous le faisons depuis 150 ans, devraient rejeter cette initiative."

[Marcel Tanner](#), Président des Académies suisses des sciences :

" La morale, l'éthique et les principes de protection - et non les interdictions - constituent la base des succès de la science au service des hommes et des animaux. L'expérimentation animale reste indispensable et, dans de nombreux cas, prescrite par la loi, afin de mettre des médicaments sûrs à la disposition des patients et de développer de nouvelles thérapies contre des maladies graves et encore incurables comme le sida, la maladie d'Alzheimer, le cancer ou les maladies psychiques. "

<https://www.swissuniversities.ch/fr/themes/recherche-animaux-humains>

Contact:

Josefa Haas Responsable communication swissuniversities

T. 031 335 07 34

josefa.haas@swissuniversities.ch

www.swissuniversities.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100064136/100883904> abgerufen werden.